

Les Sentinelles de la Démocratie

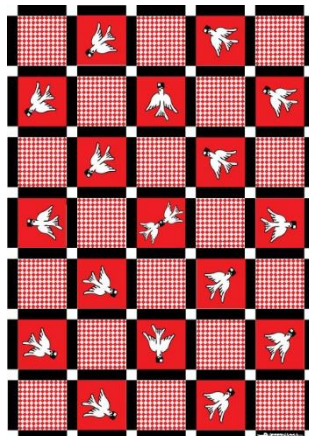


MEMORANDUM DES SENTINELLES DE LA DEMOCRATIE AU MPSR

« Servir dans la dignité absolue, ou mourir en essayant »

Ampliation :

- Président du MPSR
- Commission technique d'élaboration de projet de texte et de l'agenda de la Transition
- Comité d'évaluation de la prise en compte des recommandations de Restauration/Sentinelles de la Démocratie
- Presse/Médias
- Archives



Sentinelles de la Démocratie
Membre de la Coordination
Nationale pour une Transition
Réussie



17 FEVRIER 2022

[SENTINELLES DE LA DEMOCRATIE]

« Servir dans la dignité absolue, ou mourir en essayant »

Comité de rédaction :

- **BOSSOU Richmond Jean-Bosco**
- **THIENE Bouma Sylvain**
- **OUEDRAOGO Patrice Mohame**
- **KABORE Armel Clotaire Wendbénédo**
- **KONATE Ibrahim**

CONTACTS DU COMITE DE REDACTION

Cel : 00226 70 69 88 88

00226 66 33 21 51

Table des Matières

AVANT PROPOS	4
INTRODUCTION	6
A. VALEURS FONDAMENTALES IMPERATIVES AU PROCESSUS DE SAUVEGARDE ET DE REFONDATION DU BURKINA FASO	8
B. DE LA CHARTE DE LA RESTAURATION	15
I. RECOMMANDATION SUR : LES VALEURS DE REFERENCE.....	16
II. RECOMMANDATION SUR : LES ORGANES DE LA RESTAURATION	17
1. Du Président de la Restauration	17
2. De l'Assemblée des Représentants du Peuple pour la Restauration (ARPR)/ (Conseil National de Restauration)	18
III. RECOMMANDATION SUR : LE GOUVERNEMENT DE RESTAURATION..	19
IV. RECOMMANDATION SUR : LES DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES.....	21
V. RECOMMANDATION SUR : LES PRIORITES MAJEURES	22
1. De la réconciliation nationale, la cohésion sociale et le pacte du vivre ensemble	22
2. De la sécurité, de l'intégrité du territoire, et de la réhabilitation des personnes déplacées internes	24
VI. RECOMMANDATION SUR : LES REFORMES MAJEURES	25
1. Lutte contre la corruption	25
2. Réformes administratives et institutionnelles	27
3. Réformes sur le foncier et l'habitat	29
4. Réformes sur le commerce	30
5. Réformes politiques et électorales	32
CONCLUSION	34

AVANT PROPOS

Les 23 et 24 Janvier 2022, notre chère patrie le Burkina Faso a connu une fois de plus, un tournant décisif de son histoire politique et social par l'avènement des militaires au pouvoir.

Cette nouvelle ère d'espérance qu'apporte le **Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR)**, suscite chez tous les burkinabè des élans de solidarité et d'union, vers la construction d'un Burkina nouveau, prospère et de paix.

En tant qu'acteur de l'insurrection des 30 et 31 octobre 2014, et témoin de la brave décision et de l'action républicaine sans effusion de sang de notre valeureuse armée, nous, **Sentinelles de la Démocratie** ; pouvons affirmer avec forte certitude que le peuple burkinabè en soutien au **MPSR**, a donné la preuve au monde entier qu'il est un grand peuple responsable de son histoire et de son destin.

L'histoire nous a placé au cœur de ces événements en tant qu'Organisation **de la Société Civile**, jouant pleinement son rôle de veille citoyenne et de lutte pour la sauvegarde de nos libertés individuelles et collectives. Nous avons assumé vaillamment ce sacerdoce, en agissant inconditionnellement selon nos missions définies par la loi suprême de notre pays. Il suffit, d'un bref rappel sur la tragédie vécue par nos populations durant ces 06 dernières années, pour légitimer valablement notre posture actuelle vis-à-vis d'un coup d'état jugé antidémocratique par bons nombre de formalistes et de démagogues politiques sous nos cieux. Durant cette période, nous avons unanimement observé la prise d'otage de l'appareil d'Etat d'alors, de nos droits à l'expression et à la manifestation, caractérisés par une restriction arbitraire des moyens de communication et des libertés d'association et de manifestation. Malgré tout, nous nous sommes montrés résilients dans la longue lutte de libération de notre nation.

Chemin faisant sous la gouvernance du régime sortant, le bilan macabre nous imposait une lutte farouche et sans merci, face à une entité qui s'est pensée à une époque donnée, invincible et détenteur de tout pouvoir, dans l'incompétence et l'insouciance totale. Sur 06 frontières terrestres fermes et maîtrisées avant l'avènement de l'ex régime KABORE, 05 sont sous contrôle de groupes armés terroristes en seulement 06 ans de crise. Cette traversée douloureuse a coûté à notre pays jusqu'en janvier 2022, environs 2000 pertes en vie humaine, plus de 3280 écoles fermées, causant la déscolarisation de 511 221 élèves et le chômage technique de 14 901 enseignants. A ce sombre bilan, s'ajoute celui du spectacle désolant de plus de 1 501 775 personnes déplacées internes, dont 61,48% d'enfants, 22,39% de femmes et 16,13% d'hommes, selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (Ocha).

C'ETAIT LA RAISON DE NOTRE LUTTE, L'ESSENCE MEME DE NOTRE ENGAGEMENT SANS FAILLE CONTRE LE POUVOIR DE ROCH KABORE.

Ainsi, nous nous engageons à soutenir le **MPSR** dans sa démarche déclarée républicaine pour la sauvegarde et la restauration de notre pays à travers une gouvernance vertueuse et maîtrisée du processus de **Restauration** en cours au Burkina Faso.

Nous croyons en la bonne volonté des leaders du **MPSR** de changer les choses à travers une réforme profonde de nos institutions et de notre politique nationale de gouvernance.

C'est un défi imminent qui doit rassembler tous les Burkinabè autour de nos valeurs essentielles afin de réussir le pari de la restauration véritable de notre mère patrie.

L'intégrité « le Burkind'lim » est l'identité ayant toujours caractérisée notre peuple et nos convictions, et devra demeurer la valeur par excellence de tous les acteurs de ce processus de **Restauration**.

INTRODUCTION

Le Burkina Faso traverse une fois de plus, une phase décisive de sa destinée, et nous avons l'obligation de nous inscrire dans une démarche républicaine, intègre et dénuée de toute vision individualiste de la gestion de la chose publique. Nous devons initier un processus réel de réforme à tous les niveaux, en commençant par le sommet de l'appareil d'Etat. L'exemple doit venir de ceux à qui le peuple a accepté confier son destin, de l'armée, des gouvernants, des politiques, des décideurs et exécutants les plus responsabilisés dans le présent processus de **Restauration**. Le **Discours d'Orientation Politique (D.O.P)** de **Thomas Isidore Noël SANKARA** et la gouvernance efficace du **CNR** durant la révolution, doivent servir de référentiel pour l'action du **MPSR** ainsi que des hommes qui dirigeront les organes de **Restauration**.

Le chantier est tellement immense qu'il requiert l'implication totale de toutes les couches de la société, allant du paysan vivant dans le Burkina profond, jusqu'au savant citadin de nos villes. C'est un engagement patriotique qui devra animer les cœurs de ceux qui seront instruit d'une quelconque responsabilité durant cette **Restauration**. A cet effet, le **MPSR** devra initier la motivation patriotique impérative à tout leader appelé à contribution dans l'actuel engagement. La mise en place des organes de la **Restauration** devra être un signal fort contre les potentiels opportunistes et clientélistes, de ce que, le service sera patriote et intègre, au regard des défis innombrables et des moyens par contre limités dont dispose notre pays. Le salaire des acteurs de l'exécutif devra refléter celui du fonctionnaire moyen burkinabé, et le siège au sein de l'**Assemblée des Représentant du Peuple pour la Restauration (ARPR)** devra être patriotique,

car la finalité objective ici est, le salut et la libération de notre patrie tant aimée.

Les défis sont nombreux et sont nôtres. Plus que des priorités, il s'agit d'urgences sur lesquelles le **MPSR** doit travailler impérativement. Cette mission consiste à :

- **Restaurer l'intégrité du territoire national ;**
- **Dépolitiser l'armée, allant du commandement, aux casernes et repenser notre politique de sécurité nationale, pour doter nos forces de défense et de sécurité d'armes adaptées à cette guerre asymétrique, pour une armée qui va à l'offensive contre le terrorisme et qui garantit une meilleure sécurité des personnes et des biens ;**
- **Reconstruire et institutionnaliser un service et un système de renseignement républicain, comportant à la fois FDS et civils de toutes les strates de la société ;**
- **Restaurer l'autorité de l'Etat, rendre disponible et accessible, toutes les structures et services socioéconomique de base dans les localités en proie au terrorisme, et dégager une ligne budgétaire spécialement alloué à la prise en charge des déplacés internes et au processus de leur retour planifié sur leur terre d'origine ;**
- **Œuvrer à l'aboutissement du processus de Justice-réconciliation-cohésion sociale et de l'adoption d'un pacte-social du vivre ensemble ;**
- **Dans une planification à moyen terme, réformer l'éducation de base et l'enseignement supérieur selon les besoins du pays et la demande professionnelle, afin de répondre aux aspirations de notre jeunesse qui est l'avenir du Burkina Faso ;**

- Assurer à tous les Burkinabè, par une réforme profonde de la santé publique et des services socio-économiques de base, l'accès à une vie meilleure par un développement du capital humain ;
- Réinventer des textes efficaces contre le délit d'apparence, la gabegie administrative, de la passation à l'exécution illégale des marchés publics, la corruption et l'impunité ; à travers l'institutionnalisation et l'autonomisation totale de l'Autorité Supérieure du Contrôle d'Etat et des institutions et organes connexes du public comme du privé ;
- Adopter des textes de loi rigide sur le foncier, et rectifier la politique foncière du Burkina en relisant les contrats abusifs et les titres fonciers illégaux afin de garantir le droit au logement à tous les burkinabé ;
- Initier une réforme profonde pour une transition de notre politique énergétique vers une énergie accessible et suffisante à tous les burkinabé.

Le slogan devra être « *Servir dans la dignité absolue, ou mourir en essayant* »

A. VALEURS FONDAMENTALES IMPERATIVES AU PROCESSUS DE SAUVEGARDE ET DE REFONDATION DU BURKINA FASO

Les exemples de lutte de libération et d'émergence survenus dans plusieurs pays de par le monde, ont toujours été guidés par une philosophie culturelle, qui fait leur identité et leur vision collective. La marche vers l'indépendance réelle des grandes nations puise alors ses sources dans une identité culturelle et nationale claire. Toute nation se doit de posséder une image

originale définissant son peuple et sa vision du développement intérieur et global.

Le Burkinabè a toujours été défini comme un homme intègre et digne. Cela est une fierté avec laquelle nous avons entamé notre marche triomphale depuis environ un siècle maintenant.

C'est aujourd'hui une fierté que de proclamer que nous sommes des burkinabé, de la patrie des hommes intègres. Mais plus on se penche sur ces valeurs longtemps accordées à notre peuple, moins on n'en comprend réellement le fondement ou du reste, les valeurs culturelles qui caractérisent un homme intègre et digne. Durant la période d'après indépendance, notre pays tout comme beaucoup de pays africains, est tombé dans le piège de l'acculturation avec pour conséquence, l'appréciation de ce qui venait d'ailleurs au dépend de nos richesses et productions nationales. Ainsi, les principales caractéristiques du Burkinabè d'aujourd'hui s'éloignent au fil du temps, de ces valeurs attribuées à notre brave peuple. De moins en moins de signes nous distinguent des autres peuples, nous perdons notre réputation pourtant si chèrement acquise. Pour revenir à ces valeurs, il nous faut retrouver nos repères historiques et culturels, les ambitions collectives pour le développement de notre patrie et des générations à venir.

Cette chance nous l'avons obtenu tout d'abord avec l'avènement de la **Révolution d'août 1983**, qui a réussi en peu de temps, la réaffirmation de notre honneur et de notre dignité, par l'exemplarité du **Capitaine thomas Isidore Noël SANKARA**. C'est à cette fière époque, que notre pays fut rebaptisé la « ***Patrie des Hommes Intègres*** ».

Au moment où le Burkina Faso semblait émerger véritablement et s'imposer comme un modèle de développement et de croissance

réelle aux yeux du monde, survient le coup d'Etat du 15 Octobre 1987, plombant le sursaut patriotique et républicain de notre nation. On peut sans se tromper, dire que les 27 années de règne sans merci du régime COMPAORE qui s'en sont suivis, ont contribué à fragiliser et aliéner notre identité de « *Patrie des Hommes Intègres* ». Le burkinabè lambda a perdu ses valeurs d'homme intègre et digne en les troquant par la corruption, la gabegie, le clientélisme et l'individualisme politique et social ; savamment organisé et légitimé par la gouvernance COMPAORE.

Tout de même, une seconde fois, l'espoir s'était présenté à l'horizon pour plus de 20 millions de burkinabé, à travers l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014.

Les acteurs de premiers rangs de cette insurrection que sont, les partis politiques et les OSC ; avaient mené un combat sans la moindre conviction de venir à bout de l'ex régime COMPAORE et alliés. C'est ce qui a donc justifié à nouveau, l'appel à l'armée pour prendre le pouvoir dans la foulée, pour ensuite la rendre à une civile afin de légitimer le processus de transition qui s'annonçait.

Cependant, les multiples espoirs placés par le peuple burkinabé en cette transition, ont été sapés par une gestion mitigée du processus. Elle s'est caractérisée d'une part, par une course effrénée vers la corruption et le pillage des deniers publics par certains leaders d'OSC impliqués dans la transition ; et d'autre part, par une guerre sans merci à la fois entre politiciens et militaires sur les réformes politiques et institutionnelles futuristes. L'emprise de ces trois entités sur le long du processus de transition, a renvoyé le Burkina à la case départ, emportant dans ses échecs, l'espoir d'un Burkina nouveau.

En effet, tout a été mis en œuvre pour que le pouvoir reparte entre les mains de ceux qui ont durant 27 années, servi aux côtés

de Blaise COMPAORE. La gestion du pouvoir par le MPP s'est très vite transformée en un amer parcours historique pour tous les burkinabé, en témoigne le bilan sombre et tragique de ces 06 dernières années de gouvernance. Depuis 2015, sans savoir quoi proposer pour sortir le pays de l'impasse sécuritaire et socioéconomique, l'ex pouvoir de Roch KABORE a étalé durant son cheminement, les soubresauts d'un régime finissant. Ce faisant, les aspirations des jeunes insurgés n'ont jusque-là pas encore été satisfaites.

Mais fort-heureusement, l'armée républicaine du Burkina Faso a pris ses responsabilités face à ce qui s'annonçait comme un chaos certain. L'arrivée du **Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR)**, est de nouveau, une lueur d'espoir pour tous les burkinabé. Nous venons de loin, et le chemin est encore long.

Ainsi, l'objectif premier du MPSR devra être celui du retour à la sécurité sur toute l'étendue du territoire burkinabé. Le **MPSR** devra œuvrer dans l'urgence, à garantir la protection de tous les citoyens ainsi que leurs biens, à travers le retour à une souveraineté territoriale et nationale effective.

Les **Sentinelles de la Démocratie**, estiment qu'aucune démocratie ne saurait être défendue et promue que dans un Etat souverain où tous les éléments constitutifs de la notion d'Etat sont réunis. De ce fait, conscient que la situation actuelle commandait et nécessitait une action rapide, adéquate et proportionnelle ; les **Sentinelles de la Démocratie** lancent un appel à tous les burkinabé, pour une union sacrée aux côtés du **MPSR**, afin de relever le défi de cette nouvelle étape de notre histoire. Nous estimons que, pour éviter les erreurs du passé dans ce type de contexte, un soutien général et total, tendant à

restaurer les éléments constitutifs de l'Etat, et des institutions qui seront mises en place ; s'impose.

C'est maintenant que commence le vrai travail, la veille citoyenne. Nous avons le devoir de nous unir impérativement, pour garantir la réussite du processus de **Restauration**, défendre la survie commune de notre peuple, et léguer aux générations futures, un Burkina Faso de paix et de prospérité.

Les défis étant immenses, une conduite patriotique s'impose. La sauvegarde et la refondation de notre patrie est un grand chantier non pas pour le **MPSR** lui seul, mais pour tous les burkinabé. Retenons que toute victoire revient au peuple, et nul ne pourra en tirer profit, si ce n'est le peuple lui-même. C'est maintenant que tous devront consentir le sacrifice pour sauvegarder et restaurer le Burkina Faso. Le **MPSR** a pris un engagement lourd et fort de sens, une lourde responsabilité qui nous impose une attitude nouvelle. Pour ce faire, le **MPSR** devra donner l'exemple à suivre à toutes les forces vives de la nation.

Les **Sentinelles de Démocratie**, appellent les leaders du **MPSR** ainsi que les futurs acteurs de la **Restauration**, à travailler dans l'intérêt supérieur de la nation, en toute légalité, et dans un esprit d'intégrité et de probité. Tous les acteurs du processus de **Restauration** devront adopter une posture républicaine à leur poste de responsabilité et dans toutes les décisions qu'ils seront appelés à prendre.

Les **Sentinelles de la Démocratie**, rappellent que l'action des acteurs de la **Restauration** doit se construire autour des valeurs et référentiels suivants :

- **L'intégrité** « *le Burkind'lim* » : Les erreurs du passé nous obligent à adopter cette fois-ci, un comportement saint dans toutes les fonctions de responsabilité de chaque acteur de la

Restauration en cours. Il faut que cette valeur existe dans tous les organes administratifs public-privé, et institutions du Burkina Faso. Il faut notamment que le **MPSR** et tous ses acteurs, reflètent la personnalité d'hommes d'Etat consacrés et voués, de manière bénévole à la gouvernance vertueuse et désintéressée du pouvoir d'Etat ;

- **Le Patriotisme** : Les leaders du **MPSR** ainsi que tous les responsables et autorités du processus de la **Restauration**, ont pour obligation de servir la nation avec attachement profond et dévouement total à la patrie. Pour réussir le défi de la sauvegarde et de la restauration, chaque acteur de la présente **Restauration**, doit être prêt au sacrifice suprême face à toute attaque ou velléité de déstabilisation du processus ; d'où qu'il provienne. Le combat pour la sauvegarde de la patrie est un sacerdoce qui nous impose une rigueur parfaite et totale à la fois sur le plan personnel que collectif ;
- **La justice et les droits humains** : Le droit de mémoire nous impose de nous rappeler de certaines dérives survenues lors de changements profonds de cette nature, dans l'histoire de notre pays. Il est donc vital de rappeler à tous les acteurs du moment, que les principes moraux et humanistes, sont des indissociables, afin d'éviter toute bavure. La **Restauration** à l'obligation d'adopter dans sa mission, une ligne d'action et de décision impliquant la conformité de la rétribution avec le mérite, le respect de ce qui est conforme au droit. Le **MPSR** à la lourde responsabilité de préserver l'intégrité physique de tous les acteurs de la **Restauration**, et **garantir à tous les burkinabé ; le droit à la vie, à la liberté, à l'égalité, et à la dignité ;**
- **La transparence** : Durant cette période de **Restauration**, tous les acteurs à tous les échelons de l'appareil d'Etat,

devront agir dans la légalité et la crédibilité. Chaque composante est tenue de se soumettre à un contrôle minutieux et rigoureux de sa gestion. Toute décision majeure se doit d'aller dans la droite ligne de l'intérêt supérieur de la nation.

En plus de ces valeurs cardinales suscitées, le **MPSR** tout en donnant l'exemple, doit œuvrer à des réformes profondes, en adoptant des textes de loi sévère et rigide sur les questions de corruption, de délit d'apparence, de gabegie financière, du train de vie de l'Etat et des nombreux autres crimes économiques.

Ainsi, les auteurs avérés de délit d'apparence, de corruption et autres crimes économiques, seront poursuivis et sévèrement sanctionnés par la loi. Cette **Restauration** doit réussir le pari de mettre fin à l'impunité en appelant les citoyens à la dénonciation des coupables de faits de corruption, et en donnant au pouvoir judiciaire la pleine et libre autorité d'interpeler, de juger et sanctionner tout coupable avéré.

Pour réussir tous ces grands chantiers, les organes de la **Restauration** devront être républicains et exemplaires. Ceci dit, allant de l'**Assemblée des Représentants du Peuple pour la Restauration/Conseil National de la Transition** en passant par le **Gouvernement de Restauration**, l'engagement des acteurs devra être bénévole et patriotique. Plus jamais d'institutions et d'organes budgétivores au Burkina Faso. Doivent prévaloir, les critères de compétence dans le choix des acteurs de cette **Restauration**. La transparence et la légalité seront les référentiels dans la passation des marchés publics, l'octroi des licences d'exploitation et l'allocation des bourses d'études aux élèves, étudiants et chercheurs.

B. DE LA CHARTE DE LA RESTAURATION

Les **Sentinelles de la Démocratie** en tant qu'organisation de la société civile, dans son rôle de veille citoyenne et d'animation de la vie sociopolitique de notre pays le Burkina FASO ; a pour devoir de travailler en conclave avec les acteurs aux premiers rangs de l'Etat, afin de sortir le pays de toute impasse, à travers des contributions objectives et républicaines pour la bonne marche du processus de **Restauration** politique en cours.

De ce fait :

Conformément à la Constitution du 2 juin 1991, et au regard du caractère légitime et populaire du coup d'Etat ayant conduit à la démission du Président Roch marc Christian KABORE ;

Considérant la décision et l'attitude patriotiques affichée et républicaine affiché par les forces de défense et de sécurité qui ont décidé d'assumer la lourde responsabilité de rétablir l'intégrité de notre territoire et la souveraineté de notre nation ;

Connaissant la souffrance et le martyr vécu par nos populations depuis 2015, à travers l'invasion de notre territoire par des groupes armés terroristes et autres organisations djihadistes et/ou de contre bande ;

Connaissant l'aveu du MPSR à travers l'acte fondamental de rétablissement de la constitution du 29/01/2022, à respecter des principes généraux et valeurs démocratiques prévus par la Charte Africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance de l'Union Africaine ainsi que ceux du Protocole A/SP1/12/01 de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance ;

Reconnaissant l'impérieux et indispensable appui de la Communauté internationale à l'endroit du MPSR tout au long de la période de Restauration, dans l'exécution de sa mission de restauration et de sauvegarde du Burkina Faso ;

Déterminée à bâtir aux côtés de nos forces de défense et de sécurité, un État de droit garantissant à tous les burkinabé sans exclusion aucune, le droit à l'égalité, la liberté, l'équité, le bien-être, la transparence et la bonne gouvernance ;

Soucieux de construire une nation réconciliée, pacifiée, et prospère, dans une concordance sociale à travers le maintien de la cohésion nationale et la promotion de la nécessité de sauvegarde et de restauration du Burkina Faso ;

Profondément rattachées aux acquis historiques de lutte pour l'indépendance et le développement par des valeurs ancestrales de solidarité, de paix, de fraternité, d'entente nationale et de justice sociale ;

Tirant leçon de notre histoire et de nos expériences politique et, déterminées à construire un véritable Etat de droit démocratique et souverain ;

Consciente de l'urgence de doter le Burkina Faso d'organes de Restauration afin de soutenir le MPSR et ses organes dans la conduite des affaires publiques durant la Restauration ;

Nous, Sentinelles de la Démocratie, appelons les leaders du MPSR, à prendre en compte, les recommandations ci-après, dans l'élaboration de la Charte de la Restauration qui complète la Constitution du 2 juin 1991, ainsi que dans la mise en place et la gestion des organes de la Restauration.

I. RECOMMANDATION SUR : LES VALEURS DE REFERENCE

Connaissant les valeurs affirmées par la Constitution du 02 Juin 1991 en son préambule, nous recommandons, la prise en compte des valeurs ci-après :

- **La vérité, le dialogue et la tolérance ;**
- **La justice et l'inclusion ;**
- **Le pardon et la réconciliation ;**
- **La paix et l'entente communautaire ;**
- **Le sens de la responsabilité, l'unité, le travail et la discipline.**

II. RECOMMANDATION SUR : LES ORGANES DE LA RESTAURATION

1. Du Président de la Restauration

Les conditions de son éligibilité, de ses pouvoirs et prérogatives devront être définis clairement comme établi dans la précédente charte de la **Transition** du 13 Novembre 2014 considérée comme référentiel fiable et conforme au Titre III de la Constitution du 2 juin 1991 ; à l'exception de ceux incompatibles avec la conduite de la **Restauration**. Le conseil constitutionnel statue en cas de litige.

NB : En vertu de "**l'acte fondamental**" du **29 janvier 2022**, la junte, officiellement nommée **Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR)** "assure la continuité de l'État, et installe à ses fonctions le **Lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo DAMIBA, président du MPSR, Président du Faso, chef de l'Etat** ; en concordance avec la décision du Conseil Constitutionnel et la prestation de serment de prise de fonction devant ledit conseil"

2. De l'Assemblée des Représentants du Peuple pour la Restauration (ARPR)/ (Conseil National de Restauration)

L'Assemblée des Représentants du Peuple pour la Restauration (ARPR)/ (Conseil National de Restauration) est l'organe législatif de la Restauration.

Nous proposons sa composition comme suit :

- **Dix (10) représentants des partis politiques de l'ex majorité (APMP) ;**
- **Dix (10) représentants des partis politiques de l'ex (CFOP-BF) ;**
- **Cinq (05) représentants des partis politiques de l'ex Opposition non-affiliée ;**
- **Vingt-cinq (25) représentants des organisations de la société civile ;**
- **Trente-cinq (35) représentants des forces de défense et de sécurité ;**
- **Cinq (05) représentants des burkinabé de la Diaspora ;**
- **Cinq (05) représentants des personnes déplacées internes ;**
- **Cinq (05) représentants des victimes de l'insurrection des 30 et 31 Octobre 2014 ;**
- **Cinq (05) représentants des victimes de l'insécurité due au terrorisme depuis 2015.**

Sa composition se doit également de respecter le quota de **30% des femmes et des jeunes.**

L'Assemblée des Représentants du Peuple pour la Restauration (ARPR) exercera les prérogatives qui seront définies par la Charte en cours de rédaction par la *commission*

technique d'élaboration de projet de textes et de l'agenda de la Restauration, créée par décret présidentiel le 03 Février 2022.

Le Président de l'ARPR est une personnalité militaire élue en dehors des représentants des partis politique.

Les membres **de l'ARPR** ne doivent pas être des personnes ayant faits parti des différents gouvernements du régime KABORE.

Tout ancien élu national, local et ou autres chefs d'institutions et d'entreprises publiques ; ne sont pas éligibles à l'**ARPR**.

Le siège au sein de l'**ARPR** est de nature bénévole et revêt un caractère patriotique, et ne donne droit à aucun salaire. Des frais de déplacement, de session et de manœuvre imprévue pourraient être définis par l'autorité compétente pour des besoins pratiques et opérationnels.

Tout membre de l'**ARPR** n'est pas éligible aux élections présidentielles qui seront organisées pour clôturer la période de **Restauration**.

III. RECOMMANDATION SUR: LE GOUVERNEMENT DE RESTAURATION

Le gouvernement de **Restauration** est dirigé par un **Premier Ministre civil** nommé par le Président de la **Restauration**.

Il exerce les prérogatives définis par la Charte de la **Restauration** et au Titre IV de la Constitution du 2 juin 1991, à l'exception de celles incompatibles avec la conduite de la **Restauration**. Le Conseil constitutionnel statue en cas de litige.

Le gouvernement de **Restauration** est constitué de vingt-cinq (25) départements ministériels et d'un Haut-Conseil.

Sa composition prend en compte les jeunes, les femmes et les syndicats.

Les membres du gouvernement doivent remplir les conditions suivantes :

- **Être âgé de 28 ans au minimum et de 60 ans au maximum ;**
- **Être de nationalité burkinabè ;**
- **Avoir les compétences techniques et professionnelles requises ;**
- **Être de bonne moralité ;**
- **Soumettre une déclaration préalable de biens.**

Les membres du gouvernement de **Restauration** ne doivent pas être des personnes ayant fait parti des différents gouvernements du régime KABORE.

Tout ancien élu national, local et ou autres chefs d'institutions et d'entreprises publiques ; ne sont pas éligibles dans le gouvernement de **Restauration**.

Les membres du gouvernement de la **Restauration** ne sont pas éligibles aux élections

Présidentielle et législatives qui seront prochainement organisées à l'effet de clôturer la période transitoire.

Premièrement, il devra être institué un **Haut-Conseil auprès du Président du Faso, chargé de la réconciliation nationale, la cohésion sociale et le pacte du vivre ensemble.**

Dirigé par un **Haut-représentant, non membre du gouvernement**, il comprend les commissions suivantes :

- **Commission vérité, justice, réconciliation nationale ;**
- **Commission concorde nationale et vivre ensemble ;**

- **Commission union et cohabitation interreligieuse et coutumière.**

Une loi organique fixe les attributions, la composition, l'organisation et le

Fonctionnement du **Haut-Conseil auprès du Président du Faso, chargé de la réconciliation nationale, la cohésion sociale et le pacte du vivre ensemble.**

Ensuite, il devra être créé un **Haut-commissariat auprès du Président du Faso, chargé des réformes d'Etat.**

Dirigé par un **Haut-commissaire, non membre du gouvernement**, il sera institutionnalisé et autonomisé, à la fin de la **Restauration**. Il comprend les commissions suivantes :

- **Commission des réformes constitutionnelles, administratives et institutionnelles ;**
- **Commission des réformes politiques et électorales ;**
- **Commission audit, évaluation et contrôle des comptes publics ;**
- **Commission de régulation des médias, de l'information et des mécanismes de communication populaire et institutionnelle.**

Une loi organique fixe les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement du **Haut-commissariat auprès du Président du Faso, chargé des réformes d'Etat.**

IV. RECOMMANDATION SUR : LES DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

Les **Sentinelles de la Démocratie** proposent une **Restauration** d'une durée de deux (02) ans avec possibilité de prolongation d'un (01) ans. La prolongation de la **Restauration** pourrait être une éventualité si et seulement si, l'atteinte des priorités du **MPSR** en matière de sécurité nationale, d'intégrité du territoire et

d'aboutissement du processus de réconciliation nationale et de cohésion sociale ne sont pas atteints.

Pour les **Sentinelles de la Démocratie**, le canevas sur la durée de la **Restauration** doit être défini et adopté par une convention solennelle au sortir d'une assise nationale populaire et citoyenne, dans la capitale Ouagadougou. Cette assise aura lieu huit (08) jours après la tenue d'assises régionales.

Ceci dit, les conclusions des travaux de la *commission technique d'élaboration de projet de textes et de l'agenda de la Restauration, créée par décret présidentiel du 03 Février 2022*, devront être soumises à l'adoption par convention solennelle, lors des assises régionales, populaires et citoyennes. Ces assises devront se tenir au minimum huit (08) jours avant la tenue d'une assise nationale, populaire et citoyenne à Ouagadougou comme mentionné ci-dessus.

En cas de conflit d'interprétation des lois qui découleront de la charte de la **Restauration**, la Cour constitutionnelle statue.

V. RECOMMANDATION SUR : LES PRIORITES MAJEURES

1. De la réconciliation nationale, la cohésion sociale et le pacte du vivre ensemble

Il est le premier chantier sur lequel, le **MPSR** ainsi que les organes et acteurs de la **Restauration** doivent maximiser leurs énergies. Même si le chantier de la sécurité visant la restauration de l'intégrité du territoire est obligatoire, il est nécessaire d'agir en priorité sur la question de la réconciliation, gage de pardon, de cohésion sociale, d'entente intercommunautaire ; donc de paix et d'unité nationale. La question de la sécurisation du territoire par la lutte contre le terrorisme passe nécessairement par la

réconciliation entre les burkinabé, pour un pacte social nouveau, de non-retour à la division et la stigmatisation des communautés. La chance faisant, grâce aux travaux de l'ex ministre en charge de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale du régime récemment déchu, des matières concluantes sont aujourd'hui à la disposition du **MPSR**. Il s'agit entre autres de documents stratégiques que sont :

- **La stratégie nationale de réconciliation ;**
- **La stratégie nationale de cohésion sociale ;**
- **La stratégie nationale de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent ;**
- **Le pacte du vivre-ensemble.**

Ces documents résultent de grandes concertations dans toutes les communes que compte le pays, puis dans les provinces et les régions ; afin d'y impliquer toutes les composantes de la nation. Dans ces documents, il est question du sort des exilés politiques, de la possibilité ou non, de négociation avec les terroristes ; des dossiers de crimes de sang et crimes économiques, des questions foncières, de la réforme minière, des graves conflits intercommunautaires non résolus, des conflits de chefferie...

Les coutumiers et religieux au plus haut niveau (Evêques, Rois, Grands Pasteurs, Grands imams, coutumiers), l'opposition, les syndicats et les OSC, et surtout les populations à la base, ont tous travaillé sur ces stratégies.

Nous estimons qu'il est donc vital, de faire recours à ces documents à travers le **Haut-Conseil**, afin de pousser les réflexions sur les contenus de ces documents afin de poursuivre les démarches vers la tenue sans condition d'un forum national pour la réconciliation.

2. De la sécurité, de l'intégrité du territoire, et de la réhabilitation des personnes déplacées internes

La guerre dans laquelle le Burkina Faso se trouve plongé depuis sept ans environ, revêt plusieurs caractères sensibles, et des dimensions diverses. Pour venir à bout du terrorisme et restaurer l'intégrité du territoire, il faut considérer 03 réponses essentielles que sont par ordre décroissant :

- **La réponse cohésion sociale ;**
 - **La réponse militaire ;**
 - **La réponse politique.**
- **Sur le plan de la cohésion sociale**, beaucoup d'erreurs et de crises sont à résoudre. Il s'agit premièrement de la réparation des torts par la justice, la vérité et la condamnation des personnes jugées coupables ; mais aussi par le dédommagement des victimes d'actes de torture, de massacre et ou de pillage. Aussi, il faut travailler à taire définitivement, les vellétés de stigmatisation, de division et de marginalisation fondées soit sur la religion, l'ethnie et ou la minorité. Cette stratégie contribuera à réduire considérablement la haine et l'extrémisme violent au sein de nos populations ;
- **Sur le plan militaire**, la priorité demeure la reconstruction et l'institutionnalisation d'un service et un système de renseignement républicain, comportant à la fois FDS et civils de toutes les strates de la société. Ensuite, il s'agit d'adopter **un code et un protocole de protection des témoins**, afin d'encourager les populations à la coopération. Engager urgemment une guerre basée sur l'offensive maîtrisée en lieu et place de création de bases militaires permanentes. Cette stratégie vise à déjouer les plans des terroristes, et

gagner en efficacité par l'effet de surprise. La stratégie offensive implique, l'équipement de nos FDS, d'armes adaptées sur les théâtres de combats, et répondants aux exigences de cette guerre asymétrique. Enfin, il est impératif au **MPSR**, de convaincre tous les Etats de la sous-région touchée par l'insécurité, à s'engager dans une guerre mutualisée, afin de venir à bout de l'hydre terroriste. Ceci est un impératif pour la maîtrise de nos frontières et la restauration de notre intégrité territoriale ;

- **Sur le plan politique**, il s'agit d'abord de dépolitiser l'armée, allant du commandement aux casernes et repenser notre politique de sécurité nationale en impliquant tous les corps militaires et para militaire. Ensuite, restaurer l'autorité de l'Etat, rendre disponible et accessible, toutes les structures et services socioéconomique de base dans les localités en proie au terrorisme, et dégager une ligne budgétaire spécialement alloué à la prise en charge des personnes déplacées internes et au processus de leur retour planifié sur leur terre d'origine. Enfin, le **MPSR** à la lourde tâche de veiller à de bonnes coopérations militaires nord-sud. A cet effet, nous suggérons : ***un appel international à coopération et soutien militaire renforcé***, à toutes les puissances disposées à soutenir le Burkina Faso dans sa lutte contre le terrorisme sur des bases légales et gagnant-gagnant.

VI. RECOMMANDATION SUR : LES REFORMES MAJEURES

1. Lutte contre la corruption

Au Burkina Faso, le phénomène de la corruption a gagné du terrain ces 30 dernières années, et s'est surtout développée au

sein de nos systèmes politiques, administratifs, et économiques. Le peuple subit de nos jours avec grande désolation, un système de gouvernance économique basé sur la corruption, le détournement des biens publics, le blanchiment d'argent, et la promotion de l'impunité. Néanmoins, il existe des organismes encore intègres qui veillent sur ces questions à travers des dénonciations quotidiennes de cas de malversations financières. Les structures comme le **REN-LAC, l'ASCE-LC, les syndicats, les OSC**, ainsi que la **presse** et certains partenaires au développement ; fournissent depuis plusieurs années des efforts afin de freiner l'élan de corruption au Burkina Faso.

Les **Sentinelles de la Démocratie**, proposent dans un esprit de lutte contre la corruption galopante et les pratiques de mauvaise gestion financière et économique, la mise en œuvre des actions ci-après :

- Appliquer avec la plus grande rigueur, la loi **n° 004-2015/CNT du 03 Mars 2015 portant prévention et répression de la corruption au Burkina Faso** ainsi que les dispositions du code pénal y relatives. Toute personnalité riche, devra justifier sa fortune à travers une déclaration de patrimoine et de ses sources de revenue ;
- Rendre **l'ASCE-LC** indépendante et autonome, en prenant notamment l'ensemble des textes d'application nécessaires à la pleine opérationnalisation de la loi organique **n°082-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant attributions, composition, organisation et fonctionnement de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption** ;
- Doter **l'ASCE-LC** d'un pouvoir juridictionnel afin qu'elle puisse après ses enquêtes et rapports formels, déclencher une poursuite judiciaire à l'encontre des personnes incriminées dans lesdits rapports ;

- Elaborer une stratégie d'éradication de la corruption en synergie avec des organes comme **l'ASCE-LC** et le **REN-LAC** ;
- Sanctionner sévèrement les délits ou crimes économiques ;
- Renforcer l'indépendance économique de l'Autorité de régulation de la commande publique à travers la multiplication des missions d'enquêtes et d'audits indépendants des marchés publics ;
- Renforcer la capacité de la **Cellule Nationale de Traitement des Informations Financière (CENTIF)** ;
- Rendre rigide les textes régissant les marchés publics. Sanctionner les agents corrompus et suspendre les entreprises impliquées ;
- S'assurer que les marchés publics sont bien exécutés à travers le suivi rigoureux des exécutions des marchés publics de travaux et de constructions, engager la responsabilité des architectes, des cabinets de suivi-contrôle et des entreprises ; et sanctionner sévèrement les auteurs.

2. Réformes administratives et institutionnelles

Le Burkina Faso a besoin d'une nouvelle administration, marquée par les principes de neutralité, de loyauté, de probité et d'efficacité des agents publics. Le **MPSR** doit travailler à rendre cette administration impartiale en adoptant des textes en vue de cultiver l'excellence administrative.

Pour cela, il est primordial de dépolitiser et professionnaliser l'administration publique à travers des restrictions vis-à-vis de ses acteurs.

Le **MPSR** doit aussi combattre les lourdeurs et lenteurs qui caractérisent l'administration publique burkinabé. Pour ce faire, il est nécessaire de créer un organe chargé du **suivi et de l'évaluation des performances administratives**. Il faut aussi,

dès cette **Restauration**, accélérer le processus d'informatisation et de numérisation de l'administration.

Afin d'impulser la dynamique allant d'une administration lente et politisée à celle d'une administration républicaine et moderne, le **MPSR** doit initier les réformes visant à :

- Réduire le train de vie de l'Etat. Les frais de missions exorbitant et abusif, l'achat massif et inexplicé de véhicules de luxe non adaptés à notre contexte, les activités improductives, les frais de transport et les frais de représentation devront être rationalisés ;
- Faire un inventaire général du parc automobile de l'Etat, procéder à la réhabilitation des véhicules et engins réparables, et libérer le reste par des ventes aux enchères ;
- Appliquer l'effectivité de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences par une meilleure répartition du personnel sur le territoire national et au sein des services selon les besoins d'effectifs et de compétences ;
- Restaurer le principe d'égalité devant l'administration publique ;
- Rehausser la qualité du service public administratif par une amélioration de la qualité de l'accueil et la réduction des délais administratifs ;
- Organiser périodiquement des contrôles inopinés pour s'assurer de la présence et de l'assiduité des agents à leurs postes de travail ;
- Améliorer la gestion courante par une réorganisation du système de répartition des compétences ;
- Créer des comités anti-corruption dans l'ensemble des ministères et institutions de l'Etat.

3. Réformes sur le foncier et l'habitat

De nos jours au Burkina Faso, surtout dans les contrées rurales, nous assistons à une vente accélérée des terres, autrefois consacrées à l'agriculture familiale ou celle de rente.

Cette monétarisation des biens fonciers est un danger pour les générations futures. A cela s'ajoute également la spéculation foncière opérée par les sociétés immobilières, et l'extension horizontale des villes causant une rareté et une cherté des terres habitables, surtout en zone urbaine.

A tout cela, s'ajoute le problème du logement. Le prix du logement grimpe chaque année sans qu'aucune décision de régulation ne soit prise.

Pour résoudre ces nombreuses questions et conflits liés au foncier et au logement, les **Sentinelles de la Démocratie**, proposent au MPSR, les réformes suivantes :

- Mettre en place une Cour de répression des délits et spéculations foncières ;
- Reformuler les textes relatifs à la gestion des opérations de lotissements par les autorités municipales et procéder à la relecture des textes pour une récupération des terres mal attribuées à des individus ou des sociétés immobilières ;
- Former les acteurs en charge des questions foncières sur les lois encadrant la gouvernance des terres rurales, urbaines et périurbaines ;
- Réguler et acter sur les normes des schémas directeurs d'aménagement et des Plans communaux d'urbanisation et d'occupation des Sols. Ils sont foulés au pied par l'Etat central, les collectivités territoriales en complicité avec le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat ;

- Combattre fermement les sociétés immobilières qui usent de manœuvres d'intimidation, et de contournement des autorités afin de priver des citoyens de leurs terres ;
- Poursuivre en justice, les agences immobilières qui s'adonnent à un véritable pillage des terres périurbaines en complicité parfois avec les services compétents de l'Etat central et des collectivités territoriales ;
- Voter des lois visant à réformer le droit au logement par la rationalisation des prix de loyer, la protection des locataires à travers des contrats de bail fermes.

4. Réformes sur le commerce

Le Burkina Faso est un pays enclavé doté de très peu de ressources naturelles et ses principales activités économiques sont l'agriculture et l'élevage, qui constituent aussi les principales composantes du produit intérieur brut. Ces dernières années, notre pays a connu une croissance du produit intérieur brut réel de 6,2 % sur la période 2016-2019. Dans cette même période, le secteur tertiaire, première source de richesse du Burkina, a enregistré une hausse et la valeur ajoutée du secteur tertiaire est passée de 2 491,9 milliards de FCFA à 3 851,3 milliards de FCFA. Ce secteur occupe un poids important dans le PIB avec une contribution de 40,4 % à 45,1% au PIB. L'évolution du secteur tertiaire est principalement issue de la performance du secteur marchand résultant d'une bonne dynamique des activités telles que le commerce avec une valeur ajoutée de 875,7 milliards de FCFA en 2019.

Nous comprenons au regard de ces chiffres, que le commerce constitue un pilier de notre économie, de notre développement. Cependant, dans le contexte particulier et difficile, à la fois de la crise sécuritaire et celle liée à la COVID-19, des entreprises

interrogées affirment que, sans l'aide urgente du Gouvernement, elles risquent de devoir cesser leur activité. Pour ce faire, les **Sentinelles de la Démocratie**, recommandent quelques réformes du secteur du commerce au **MPSR**, afin de remettre le Burkina Faso sur les rails du développement.

A cet effet, nous proposons :

- Une libéralisation totale et régulation du secteur du commerce à travers l'arrêt pur et simple des monopoles. Chaque commerçant doit pouvoir importer ou exporter selon ses moyens financiers ou sa capacité de production et de vente au plan international ;
- L'accessibilité aux financements à travers l'ouverture de banques commerciales publique et privée ;
- L'amélioration de l'accessibilité aux infrastructures de services et de transport de façon équitable dans toutes les provinces. Il s'agit d'améliorer des infrastructures à travers le pays afin d'optimiser la capacité des exportations à valeur ajoutée ;
- L'accès permanent à l'électricité et à l'eau, à des tarifs raisonnables afin de booster les activités ;
- La promotion et la valorisation du Digital Market (La vente en ligne)
- La transformation du Burkina Faso en un pôle régional, au regard de notre position stratégique au cœur de l'Afrique de l'Ouest ;
- Favoriser une compétitivité des petites et moyennes entreprises du Burkina Faso en vue de les rendre plus performante et résiliente aux crises.

5. Réformes politiques et électorales

Depuis la fin de la révolution d'Octobre 1983 jusqu'à nos jours, le mode de gouvernance sociopolitique des régimes COMPAORE et KABORE, ont créé un déséquilibre démocratique caractérisé par un désordre sur l'échiquier politique national. Les **Sentinelles de la Démocratie**, proposent au **MPSR** d'opérer des réformes visant à asseoir un modèle de gouvernance sociopolitique qui consolidera l'ancrage démocratique et l'Etat de droit.

Ces réformes doivent concerner les aspects ci-après :

- L'adoption d'une nouvelle Constitution par référendum, qui reflète les réalités de notre pays en répondant aux aspirations de tous les burkinabé
- La création d'un code de conformité règlementaire, qui se caractérisera par une évaluation tri annuelle des partis politique selon les obligations de conformité statutaire ;
- La création d'un comité indépendant d'arbitrage et de disqualification en période électorale, pour les partis politique qui se rendront coupable de faits de corruption, de financement illicite de campagnes électorales et ou de fraude électorale ;
- La séparation claire des pouvoirs (Exécutif-Judiciaire-Législatif) ;
- L'imposition d'un code (barème) qualitatif sur la vision et le projet de société de chaque parti naissant, y compris ceux déjà créés ;
- La création d'un comité national d'évaluation et de délibération sur les projets et programmes politiques des partis candidats aux élections présidentielles ;
- La délimitation des domaines régaliens réservés au Président du Faso dans le cadre du rééquilibrage des pouvoirs entre le Gouvernement et le Président du Faso ;

- La rationalisation des institutions publiques afin d'éliminer le contraste entre la pluralité des institutions et leur faible contribution à la consolidation de la démocratie.

CONCLUSION

Le rôle de chaque composante de la nation en ces moments historiques et décisifs, c'est de contribuer sincèrement, à un retour à la paix, la sécurité, l'unité nationale et enfin, à un ordre constitutionnel normal.

Pour la Restauration de notre patrie, voici là, des recommandations non exhaustives, formulées par les **Sentinelles de la Démocratie**, aux autorités actuelles ; pour la réussite de la présente mission nationale.

Pour les **Sentinelles de la Démocratie**, toute action du MPSR doit tendre à la satisfaction de l'intérêt supérieur du peuple burkinabè.

Fait et adopté à Ouagadougou, le 17 Février 2022
Par l'Assemblée Générale

Ont signé :